COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Paris, le 27 octobre 2026

**Direction Générale Du Travail**
14 avenue Duquesne
75007 PARIS

Réf : 2026_10_27_382_PC_PC
Lettre Recommandée avec AR.
Objet : Courrier CFDT relatif au préavis de grève CFDT pour la journée du 5 novembre 2026.

Madame, Monsieur,

La Fédération Communication, Conseil, Culture (F3C) CFDT dépose par la présente un préavis de grève de 24 heures pour le jeudi 5 novembre 2026.
Ce préavis couvre l'ensemble du personnel cadre et non cadre, salariés au sein des entreprises relevant de la Convention Collective Nationale des Télécommunications du 26 avril 2000.

Cette action a pour objet de dénoncer la dégradation des conditions de travail résultant du déploiement et de l'usage des outils d'intelligence artificielle, ainsi que de faire aboutir les revendications suivantes :

- L'impact du recours massif à l'intelligence artificielle sur l'emploi et les conditions de travail, avec l'ouverture immédiate de négociations visant à anticiper et encadrer ses conséquences sur l'emploi, l'organisation du travail et l'évolution des métiers.
- Travailler sur les conditions de travail et risques psychosociaux en lien avec l'intensification du travail, à la pression des objectifs, à l'astreinte et à l'évolution accélérée des outils numériques.

La Fédération CFDT F3C, avec les salariés de la branche des Télécommunications, s'inscrit pleinement dans la journée d'actions intersyndicales décidées pour cette journée.

Nous sommes à votre disposition pour négocier, dans l'intervalle du préavis, conformément à la loi.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleures salutations.

Paul CORRÉ
Secrétaire National


F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19
+33(0)1 56 41 54 00 – https://f3c.cfdt.fr - f3c@f3c.cfdt.fr